



PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

Le 19 juin 2020

Attendu qu'en vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), le greffier est autorisé à modifier un procès-verbal, une résolution, une ordonnance ou tout autre acte du conseil pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise;

Attendu qu'en vertu de l'article 27 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), le secrétaire d'arrondissement est investi, pour les fins des compétences du conseil d'arrondissement, des pouvoirs et devoirs du greffier d'une municipalité;

Attendu qu'une telle erreur apparaît dans le texte de la résolution CA20 09 0131 consignée au procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic- Cartierville tenue le 28 mai 2020;

En conséquence, l'erreur qui apparaît de façon évidente à la résolution CA20 09 0131 consignée au procès-verbal susdit est corrigée de la façon suivante :

En remplaçant le numéro de dossier « 1207746004 » par le numéro «1207747004 ».

EN FOI DE QUOI, j'ai rédigé le présent procès-verbal de correction, ce 19 juin 2020.

Chantal Châteauvert (S)

Secrétaire d'arrondissement

Dossier 1201940002



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 28 mai 2020 à 11 h
Séance virtuelle - webdiffusion seulement**

PRÉSENCES :

Madame Émilie Thuillier, Mairesse d'arrondissement
Madame Effie Giannou, Conseillère du district de Bordeaux-Cartierville
Madame Nathalie Goulet, Conseillère du district d'Ahuntsic
Monsieur Hadrien Parizeau, Conseiller du district de Saint-Sulpice
Monsieur Jérôme Normand, Conseiller du district du Sault-au-Récollet

ABSENCE :

Monsieur Dominique Paquin, Directeur des travaux publics

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Diane Martel, Directrice d'arrondissement
Monsieur Gilles Côté, Directeur du développement du territoire
Monsieur Jocelyn Gauthier, Directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Madame Marie-Pierre Busseau, Chef de division des ressources humaines
Madame Chantal Châteauvert, Secrétaire d'arrondissement

10 - Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 11 h.

10.01

CA20 09 0129

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 28 mai 2020 à 11 h.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Jérôme Normand

et résolu

DE constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 28 mai 2020 à 11 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

Période de questions du public.

Aucune intervention.

10.03

CA20 09 0130

Affecter un montant approximatif de 546 000 \$, à même la réserve développement, pour la création de quatre postes temporaires, pour les années 2020 et 2021, à la direction du développement du territoire afin de maximiser le potentiel de réalisation des actions et des mesures que l'arrondissement entend mettre en place à la suite de l'adoption de son plan local de déplacements (PLD).

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Nathalie Goulet

et résolu

D'affecter un montant approximatif de 546 000 \$, à même la réserve développement, pour la création de quatre postes temporaires, pour les années 2020 et 2021, à la Direction du développement du territoire, afin de maximiser le potentiel de réalisation des actions et des mesures que l'arrondissement entend mettre en place à la suite de l'adoption de son plan local de déplacements (PLD).

D'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

30.01 1206492001

CA20 09 0131

Autoriser, en vertu de l'arrêté ministériel 2020-033 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux le 7 mai 2020, la poursuite des processus de demande de dérogation mineure, d'adoption des projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) et des règlements d'emprunt, la tenue de consultations écrites et l'adaptation des procédures référendaires afin d'empêcher le déplacement et le rassemblement de citoyens.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par la conseillère Effie Giannou

et résolu

D'autoriser, en vertu de l'arrêté ministériel 2020-033 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux le 7 mai 2020 :

- la poursuite des processus de demande de dérogation mineure, d'adoption des projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble et d'adoption des règlements d'emprunt;
- la tenue d'une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public pour les dossiers suivants :

Dérogation mineure :

1207746004 - 8967 et 8969, rue Basile-Routhier

Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) :

1201066006 - Autoriser l'occupation du bâtiment portant le numéro 450, rue de Port-Royal Ouest, à des fins de production, de culture et de transformation de produits à base de cannabis

1194039025 - Autoriser la transformation d'un local commercial en logement pour l'immeuble portant les numéros 690 à 694, rue Legendre Est

1194039009 - Autoriser la démolition du bâtiment portant le numéro 10720, rue de Lille et la construction d'un immeuble de 11 logements

1201066007 - Autoriser en cour avant du bâtiment portant le numéro 12520, avenue Albert-Prévost, l'installation d'une piscine et d'une clôture d'une hauteur maximale de 1,8 mètre

1194039012 - Autoriser le développement de la dernière phase d'un centre commercial sur les lots 2 985 071, 2 985 076 et 2 349 642 du cadastre du Québec (9187, boulevard de l'Acadie - Marché central)

1204039004 - Autoriser l'occupation d'une partie de l'immeuble portant le numéro 9515, rue Saint-Hubert à des fins d'activités communautaires, socioculturelles et commerciales

1204039005 - Autoriser la démolition des bâtiments portant les numéros 9870 à 9872 et 9878 à 9880, avenue Papineau et l'agrandissement, sur le terrain des bâtiments démolis, du bâtiment portant le numéro 1750, rue Sauriol Est à des fins d'enseignement de niveau secondaire (collège Regina Assumpta)

- l'adaptation de la procédure référendaire afin d'empêcher le déplacement et le rassemblement des citoyens pour les dossiers suivants :

Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) :

1201066002 - Autoriser une unité de stationnement, une clôture d'une hauteur maximale de 1,8 mètre et un appareil de climatisation dans la cour avant pour le bâtiment portant le numéro 94, rue Prieur Ouest

1194039026 - Autoriser l'agrandissement du restaurant et l'aménagement de deux terrasses extérieures pour l'immeuble portant le numéro 1465, rue Dudemaine

1194039023 - Autoriser l'occupation à des fins d'habitation du rez-de-chaussée de l'immeuble portant les numéros 239 à 241, boulevard Henri-Bourassa Ouest

1194039027 - Autoriser l'occupation à des fins de bureaux d'une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble portant le numéro 370, rue Sauvé Ouest

1194039014 - Autoriser la démolition du bâtiment portant le numéro 8801, rue Lajeunesse et la construction de logements en intégrant un local commercial à la partie du bâtiment située à l'angle des rues Lajeunesse et Saint-Arsène

1201066006 - Autoriser l'occupation du bâtiment portant le numéro 450, rue de Port-Royal Ouest, à des fins de production, de culture et de transformation de produits à base de cannabis

1194039025 - Autoriser la transformation d'un local commercial en logement pour l'immeuble portant les numéros 690 à 694, rue Legendre Est

1194039009 - Autoriser la démolition du bâtiment portant le numéro 10720, rue de Lille et la construction d'un immeuble de 11 logements

1201066007 - Autoriser en cour avant du bâtiment portant le numéro 12520, avenue Albert - Prévost, l'installation d'une piscine et d'une clôture d'une hauteur maximale de 1,8 mètre

1194039012 - Autoriser le développement de la dernière phase d'un centre commercial sur les lots 2 985 071, 2 985 076 et 2 349 642 du cadastre du Québec (9187, boulevard de l'Acadie - Marché central)

1204039004 - Autoriser l'occupation d'une partie de l'immeuble portant le numéro 9515, rue Saint-Hubert à des fins d'activités communautaires, socioculturelles et commerciales

1204039005 - Autoriser la démolition des bâtiments portant les numéros 9870 à 9872 et 9878 à 9880, avenue Papineau et l'agrandissement, sur le terrain des bâtiments démolis, du bâtiment portant le numéro 1750, rue Sauriol Est à des fins d'enseignement de niveau secondaire (collège Regina Assumpta)

Règlements d'emprunt :

1191616008 - Adopter un règlement autorisant un emprunt de 50 000 \$ pour l'acquisition de matériel informatique

1193757012 - Adopter un règlement autorisant un emprunt de 2 000 000 \$ pour les travaux d'aménagement et de réaménagement dans le cadre de la réalisation du programme de protection de bâtiments

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

40.01 1201940002

CA20 09 0132

Approuver la nomination temporaire de madame Marie-Pierre Busseau, à titre de directrice à la Direction performance, greffe et services administratifs de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, et ce, à compter du 28 mai 2020.

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Hadrien Parizeau

et résolu

D'approuver la nomination temporaire de madame Marie-Pierre Busseau, à titre de directrice à la Direction performance, greffe et services administratifs de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, et ce, à compter du 28 mai 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

50.01 1200356004

Levée de la séance

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du 28 mai 2020 est levée à 11 h 03.

70.01

Émilie Thuillier (S)

Mairesse d'arrondissement

Chantal Châteauvert (S)

Secrétaire d'arrondissement
